



LE PERCENEIGE



KERMESSE de l'ÉCOLE DIMANCHE 15 JUIN



CONCERT DE LA CHORALE TOURNE'SOL VENDREDI 20 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 21 JUIN





Chères habitantes, chers habitants,

Notre commune est un lieu de vie agréable, où chacun aspire à la tranquillité et au respect mutuel. De nombreuses plaintes nous parviennent concernant les aboiements répétés de certains chiens, en particulier la nuit. Ces nuisances sonores perturbent la tranquillité de nos villages. Avoir un animal de compagnie est un bonheur pour beaucoup d'entre nous. Nos chiens sont des membres à part entière de nos familles. Mais cette liberté s'accompagne de responsabilités. Les aboiements intempestifs, de jour comme de nuit, peuvent rapidement devenir une gêne pour le voisinage, altérant la qualité de vie et provoquant des tensions ou des incompréhensions.

Je tiens à rappeler que chacun d'entre nous a le devoir de veiller à ce que son animal ne trouble pas la tranquillité publique. Les aboiements excessifs peuvent faire l'objet de sanctions si aucune mesure corrective n'est prise. Plutôt que d'opposer riverains et propriétaires d'animaux, je souhaite rappeler que la cohabitation est possible, si chacun fait un pas, des solutions existent : éducation canine, promenades plus fréquentes, jeux pour éviter l'ennui, voire l'aide de professionnels du comportement animal. Il ne s'agit pas de stigmatiser, mais d'encourager une prise de conscience collective.

Notre objectif est simple : permettre à tous de vivre ensemble en bonne intelligence, dans le respect de chacun. Je compte donc sur votre civisme, votre écoute et votre bienveillance, pour que nos compagnons à quatre pattes soient une source de joie et non de discorde.

Merci à tous.

Florence GESSERAND Maire de PERCENEIGE

PERMANENCE DES ÉLUS

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 1 ^{ère} Adjointe CCYN, Fêtes, Évènements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 2 ^{ème} Adjoint Personnel et Matériel, Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Services Eau et Assainissement, Urbanisme, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous



SOMMAIRE

P 1 UNE,
P 2 Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
P 3 Travaux réalisés, Commémoration du 8 mai,
P 4, 5 Info Mairie,
P 6, 7 CR Séance du Conseil du 04/04/2025,
P 8 Vie Communale,
P 9 Vie Associative « Les Chorales en Concert »
P 10, 11 Sorties scolaires de fin d'Année,
P 12, 13 La Kermesse de l'école,
P 14, 15 Vie Communale « Fête de la Musique »,
P 16 Vie Associative, L'Bouge et l'ACIP,
P 17 Concours de Pétanque, Les Joyeux Perceneigeois,
P 18, 19 La fratrie SIMON à Sognes,
P 20, 21 Histoire des « Nourrices du Morvan »,
P 22 Recettes aux Saveurs du Sud,
P 23 Page jeux,
P 24 Info Utiles

Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GÂTEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY, Jean-Claude MAURIS,
Marc SIMONNET, Nathalie TONNEAU, les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.
Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Tirages : 550 exemplaires - LEROYER IMPRESION à VILLENEUVE SUR YONNE - 89500

VIE COMMUNALE

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE CE MANDAT AVEC UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE

Durant ce mandat, de nombreux travaux ont été engagés afin d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en respectant une gestion rigoureuse des finances communales.

Parmi les réalisations notables :

- Rénovation des abribus de Courceaux (qui a également été déplacé), et Courroy,
- Achat de nouvelles illuminations pour les fêtes de Fin d'Année,
- Achat d'une balayeuse pour les employés du Service Technique,
- Remplacement des fenêtres de l'école et pose de volets roulants,
- Remplacement des gouttières de l'école,
- Ouverture de l'agence postale et création du parking,
- Travaux de réfection d'une partie du réseau d'assainissement,
- Achat groupé de fioul et pellets,
- Réfection des terrains de pétanque,
- Changement des plaques de béton et arrachage des thuyas remplacés par une clôture dans la cour de l'école,
- Changement des plaques en béton du parking de la médiathèque,
- Réfection d'une partie des toitures des églises de Courceaux, Sognes et Villiers-Bonneux,
- Columbariums dans tous les cimetières et instauration d'un règlement des cimetières,
- Entretien régulier de la voirie,
- Achat de 40 tables pour la salle polyvalente,
- Réouverture de notre restaurant le Relais de Perceneige,
- Toujours au Relais, tôles remplacées suite à des impacts de grêle, isolation par l'extérieur des deux pignons et de la façade du côté du parc (travaux début septembre 2025),
- Journal municipal « Le Perceneige » avec parution trimestrielle de 24 pages et site internet,
- Pizz'Angel présente sur notre commune, chaque mercredi soir des semaines impaires Parking du Restaurant le Relais,
- Installation de notre Kinésithérapeute à Plessis-du-Mée,
- Soutien à nos 10 associations (prêt de salles gratuites, subventions). En Projet : Installation de défibrillateurs, achat de tonnelles, climatisation dans notre restaurant, réfection de peinture des murs de la salle des associations (ex-médiathèque). Ces investissements ont été menés sans mettre en péril la santé financière de la commune. Au contraire, grâce à une gestion prudente et à une anticipation budgétaire efficace, notre trésorerie reste très confortable.



Le Jeudi 8 mai a marqué le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe contre l'Allemagne nazie.

De G à D une délégation des Pompiers de Thorigny sur Oreuse, des Jeunes de la Commune porteurs de drapeaux, Florence GESSERAND Maire, Roger POULAIN, Bernard FÉLIX, Christian BEUDAËRT, et Julien BERTHEAUME Anciens Combattants. Une composition florale a été déposée devant les 6 monuments aux morts des différents villages de la Commune de PERCENEIGE. Lors de la cérémonie commémorative à Vertilly une gerbe de fleurs a été déposée par Mme le Maire, les Jeunes Perceneigeois ainsi que les anciens combattants.



Le 8 mai est une date mémorable inscrite dans l'Histoire. À cette date, en 1945, les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues Français, Américains, Britanniques et Soviétiques. Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe, mais celle-ci se poursuit en Asie jusqu'à la capitulation du Japon en septembre. La commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité de Perceneige et a été servi au Relais.

INFO MAIRIE

Très Bon Anniversaire à Mme Christiane LEFRANC qui a fêté ses 100 ans

Le 30 avril dernier entourée de toute sa famille. Née à Plessis du Mée dans la maison où elle réside encore à ce jour. Elle est la benjamine d'une fratrie de trois enfants. Son frère Pierre était né en 1913, Jean en 1920 (bien connu pour ses petits tableaux champêtres, il est aussi à l'origine du classement du tilleul près de l'église en Arbre remarquable) et Christiane en 1925.



Christiane et son mari Roger ont eu 3 enfants : Jeanine, Claude et Bernard ainsi que 5 petits enfants : Marie, Thibaud, Léna, Élise et François. La municipalité représentée par Mme le Maire Florence GESSERAND, Françoise CHÉREAU 1^{ère} Adjointe et Jean-Luc LÉGER 2^{ème} Adjoint ont eu le plaisir de lui souhaiter son anniversaire de lui offrir un assortissement de Chocolats ainsi qu'une très belle composition florale. Mme LEFRANC n'a pas souhaité paraître en photo sur notre journal municipal, mais a été très touchée de l'attention que nous lui avons portée. Elle n'a pas manqué de remercier très chaleureusement l'équipe municipale.



DEUX LOGEMENTS DISPONIBLES SUR NOTRE COMMUNE PROCHAINEMENT

- ❖ Le 1^{er} logement se situe dans le village de Plessis du Mée. De plain-pied il comprend : un séjour, une chambre, une cuisine, Salle d'eau et WC ainsi qu'un local à l'extérieur.
Loyer : 458.39 €uros.
- ❖ Le 2^{ème} logement se situe dans le village de Courceaux. De plain-pied il comprend : un séjour, deux chambres, une salle d'eau, WC, un local à l'extérieur et un jardin.
Loyer : 571,90 €uros.

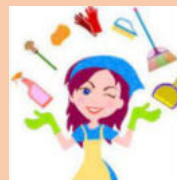
Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter la Mairie au 03 86 88 44 15 ou par mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr

DES ENTREPRISES DE SERVICES A LA PERSONNE RECRUTENT...

Pour postuler il est nécessaire de posséder le Permis de conduire ainsi qu'un véhicule pour vos déplacements.

Vous pouvez contacter :

- UNA Yonne Nord : 03 86 67 10 68
- Avec Cœur : 03 73 56 03 11
- AJ Service 89 : 03 86 88 36 39



ACHAT GROUPÉ DE FIOUL

COMMANDE GROUPÉE



Nous allons renouveler l'achat groupé de FIOUL pour la saison d'automne. Pensez à préparer votre commande arrêtée au 15 octobre pour une livraison le 15 novembre.

Plus les volumes commandés sont importants, plus les tarifs seront attractifs ! Aussi vous pouvez dès à présent vous préinscrire auprès de Jean-Luc LÉGER au 06 30 35 46 72.



Le GROUPE DEPREYTÈRE

sera notre nouveau prestataire à dater de septembre 2025 pour notre cantine de l'école. Celui-ci est situé à Écuellles dans le 77 à proximité de notre département.

INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : GAËLLE et ÉLODIE
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h

**L'AGENCE POSTALE sera fermée du 15/07/2025 au 02/08/2025 et
LA MAIRIE SERA FERMÉE du mardi 12/08/2025 au 04/09/2025**



FACTURES D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Suite à un problème indépendant de notre volonté, nous vous informons que vos factures d'eau et assainissement seront émises ultérieurement. Pour des facilités de paiement, veuillez vous adresser directement à la trésorerie de SENS 89100.

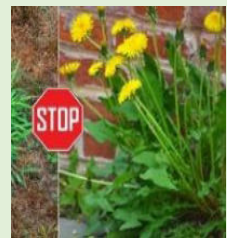
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

- Samedi 6 Septembre 2025 Portes Ouvertes de 10 à 17 h Club de Tir Sportif Salle Polyvalente Villiers Bonneux,
- Samedi 18 Octobre 2025 à 19 h Concours de Belote,
- Dimanche 7 Décembre 2025, Marché de Noël



UN DEVOIR COTOYEN : L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS, HAIES et HORAIRES DE TONTE

Dans la réglementation les propriétaires sont tenus de tailler les haies, arbustes et arbres qui débordent sur la voie publique. Les trottoirs situés devant les habitations doivent être dégagés, nettoyés et sécurisés : feuilles mortes, mauvaises herbes, neige ou verglas doivent être retirés. La végétation ne doit ni gêner la circulation des piétons, ni masquer la visibilité (panneaux, carrefour, éclairage public).



En cas de non-respect de l'article L.2212-1 du code général des collectivités territoriales autorise le Maire à intervenir par arrêté et le cas échéant, à faire effectuer les travaux aux frais du propriétaire, en cas de danger ou d'entrave à la circulation.

MERCI A TOUS CEUX QUI AGISSENT DÉJÀ. La commune tient à remercier chaleureusement les administrés qui prennent le temps d'entretenir leurs trottoirs et haies. Ces gestes quotidiens améliorent la sécurité, le cadre de vie et l'image de notre village.

HORAIRES DE TONTE et/ou TRAVAUX : Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30, Les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h, Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

SEANCE DU 04 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 Avril, à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Monsieur Dominique BOURGOIN qui donne pouvoir à Monsieur Frédéric FAURE, Monsieur Dominique PEZET qui donne pouvoir à Monsieur Franck GESSERAND et Monsieur Guillaume BILLON qui donne pouvoir à Madame Delphine GILLOPPÉ.

Le secrétariat est assuré par Madame Marie-Christine MATHEY.

Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 février 2025 approuvé à l'unanimité.

FINANCE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNAL

Madame le Maire présente le Compte Financier Unique (CFU) du budget communal en précisant que celui-ci se substitue au Compte Administratif (CA) de la commune et au Compte de Gestion (CG) de la trésorerie.

Madame le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote du CFU.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget de la commune et constate l'excédent de fonctionnement de 453 918,30 euros et un déficit d'investissement de -73 831,62 euros. L'excédent global de l'exercice 2024 est donc de : 380 086,68 euros.

FINANCE - AFFECTATION DE RESULTAT 2024 COMMUNAL

Madame le Maire précise que le résultat de fonctionnement de 380 086,68 euros sera affecté au compte 002 et l'affectation de résultat de 9 734,42 euros sera inscrite au 1068.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

FINANCE - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame le Maire présente l'ensemble des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

FINANCE - DEMANDE DE SUBVENTION TOITURE

Madame le Maire présente le projet de rénovation de la toiture d'un local situé à Vertilly et présente un devis de la SART TED pour un montant de 4127 euros HT.

Madame le Maire souhaite déposer une demande de subvention auprès de la DETR.

Le Conseil Municipal accepte par 8 voix pour et 4 absentions sous réserve d'acceptation du devis par le Conseil Municipal et charge le Maire de procéder à la demande de subvention.

FINANCE - DEMANDE DE SUBVENTION LED ECOLE

Madame le Maire présente un devis de l'entreprise AMARO Frédéric pour le remplacement de l'éclairage de l'école de Perceneige par des dalles LED pour un montant de 5710,55 euros HT.

Madame le Maire souhaite déposer une demande de subvention auprès de la DETR.

Le Conseil Municipal accepte par 8 voix pour et 4 absentions sous réserve d'acceptation du devis par le Conseil Municipal et charge le Maire de procéder à la demande de subvention.

FINANCE - DEMANDE DE SUBVENTION LED SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire présente un devis de l'entreprise AMARO Frédéric pour le remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente par des LED pour un montant de 3750,95 euros HT.

Madame le Maire souhaite déposer une demande de subvention auprès de la DETR.

Le Conseil Municipal accepte par 8 voix pour et 4 absentions sous réserve d'acceptation du devis par le Conseil Municipal et charge le Maire de procéder à la demande de subvention.

FINANCE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNAL

Madame le Maire rappelle que le budget de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 274 035,53 euros et en recettes et dépenses d'investissement à 253 606,53 euros.

Le Conseil Municipal accepte 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Madame le Maire donne lecture de la mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement suite au passage à la nomenclature M57. La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte par 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions les mouvements de crédit de chapitre à chapitre et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

FINANCE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le Compte Financier Unique (CFU) du budget de l'eau et assainissement en précisant que celui-ci se substitue au Compte Administratif (CA) de

la commune et au Compte de Gestion (CG) de la trésorerie.

Madame le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote du CFU.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget de l'eau et assainissement et constate l'excédent de fonctionnement de 169 883,53 euros et un excédent d'investissement de 68 616,48 euros.

L'excédent global de l'exercice 2024 est donc de : 238 500,01 euros.

FINANCE - AFFECTATION DE RESULTAT 2024 EAU ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire précise que le résultat de fonctionnement de 238 500,01 euros sera affecté au compte 002.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

FINANCE-VOTE DU PRIX DU METRE CUBE D'EAU POTABLE ET LE PRIX DU METRE CUBE DE L'EAU POUR L'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que la dernière augmentation du tarif de l'eau et de l'assainissement date de 2022.

Les réseaux d'eau sur la commune de Perceneige étant vétustes et que des travaux devant être réalisés, Madame le Maire propose d'augmenter le tarif de l'eau de 0,10 centime soit un montant de 2,60 € sur l'eau.

Le Conseil accepte par 8 voix pour et 4 absentions.

Suite aux travaux sur le réseau d'assainissement, Madame le Maire propose d'augmenter de 0,20 centime soit un montant de 2,20 euros sur l'assainissement.

Le Conseil accepte par 8 voix pour et 4 absentions.

Le tarif de l'abonnement reste inchangé.

FINANCE - DUREE D'AMORTISSEMENT - FRAIS D'ETUDE

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M49 implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Les durées d'amortissement sont fixées librement par l'assemblée délibérante pour chaque catégorie de biens. Il est proposé d'amortir les frais d'études sur une durée de 5 ans. Les montants n'excédant pas 1000 euros seront amortis sur une année.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

FINANCE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que le budget de l'eau et assainissement s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 455 883,53 euros et en recettes et dépenses d'investissement à 290 562,71 euros.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI : Madame le Maire indique que des réunions publiques concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) auront lieu le lundi 05 mai 2025 à 19h00 à Sergines, le mardi 06 mai 2025 à 19h00 à

Pont-Sur-Yonne, le lundi 12 mai 2025 à 19h00 à Villeneuve-La-Guyard et la mardi 13 mai 2025 à 19h00 à Saint-Martin-Sur-Oreuse.

Analyses des boues station d'épuration Courceaux : Madame le Maire informe avoir fait procéder à l'analyse des boues de la station d'épuration de Courceaux. Les résultats indiquent que tout est conforme. Un devis va être demandé pour le curage.

Agents de restauration scolaire : Madame le Maire indique avoir reçu les agents de restauration scolaire suite aux mauvais comportements de certains élèves qui rendraient leurs conditions de travail très difficiles. Des mesures de discipline vont être mises en place.

Brocante et chasse aux œufs : Madame le Maire informe le Conseil qu'une brocante et une chasse aux œufs auront lieu le dimanche 27 avril 2025 dans le parc de Plessis-Du-Mée. Les fonds récoltés serviront au projet de l'école de Perceneige.

Association Les Belles D'époque : Madame le Maire informe que le dimanche 22 juin 2025 une balade touristique pour véhicules anciens est organisée et une halte aura lieu à 13h00 place de l'église à Villiers-Bonneux.

Tir de Perceneige : Madame le Maire présente les résultats des championnats nationaux d'hiver qui se sont déroulés à Montereau-Fault-Yonne. 2 personnes ont gagné.

Réunion correspondant défense : Monsieur Frédéric FAURE indique avoir assisté à la réunion correspondant défense. Il indique également que la commune de Perceneige est sélectionnée pour être zone de manœuvre.

Fête de la musique et concours de pétanque : Madame le Maire indique que la fête de la musique aura lieu le samedi 21 juin 2025 au relais de Perceneige. Un concours de pétanque aura lieu le même jour.

Kermesse : Madame le Maire indique que la kermesse de l'école aura lieu le dimanche 15 juin 2025 dans le parc de Plessis-Du-Mée

Eau cimetière Plessis-Du-Mée Monsieur Frédéric FAURE, suite à la demande de monsieur Dominique BOURGOIN absent, informe le Conseil que la citerne au cimetière de Plessis-Du-Mée est vide.

Porte local ancienne mairie Plessis-Du-Mée : Monsieur Frédéric Faure, suite à la demande de monsieur Dominique BOURGOIN absent, indique qu'il y a un gros trou dans la porte de l'ancienne mairie de Plessis-Du-Mée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. Perceneige, le 05 avril 2025.

Le Maire, Florence GESSERAND

VIE COMMUNALE



TRAVAUX DE VOIRIE A VILLIERS BONNEUX

Suite à de fortes pluies, des ruissellements de surface se sont produits dans le village de Villiers Bonneux et ont impacté certains bâtiments en contre bas. Ces ruissellements se produisent suite à la manière dont le sol est utilisé et exploité dans la partie haute du village, et qui influence grandement la formation de ce phénomène de ruissellement. Les précipitations intenses ne sont prévisibles qu'à court terme et un écoulement peut se produire extrêmement rapidement, sans grand délai de préalerte. Par conséquent, seules des mesures permanentes offrent une protection fiable contre le ruissellement de surface. Ces problèmes devraient être résolus au vu des travaux de voirie qui viennent d'être réalisés. Un avaloir a été mis en place par la Colas et financé par la Commune, et la réfection de la chaussée faite et financée par le Conseil Départemental.

La rue des Tamaris à Plessis du Mée a également été rénovée... mais celle-ci n'est pas encore terminée...



PORTES-OUVERTES
Samedi 6 septembre 2025
de 10h à 17h

Dojo de Perceneige
à côté du restaurant
'Le relais'



Venez découvrir le tir de précision à 10m indoor, une discipline olympique, qui demande concentration et maîtrise de soi.



Les armes à air comprimés 4.5 mm, pistolets et carabines, seront fournies par le club, ainsi que les plombs et les cartons.

Les enfants dès 10 ans jusqu'aux seniors sont les bienvenus, ainsi qu'en handisport.

Les inscriptions pour la saison 2025 – 2026 seront possibles sur place.

Planning des Entraînements

Le mercredi			
Ecole de tir (enfants)	13h30 - 14h30 14h30 - 15h30	Adultes	16h00 - 17h30 17h30 - 19h00 19h00 - 20h30
Le samedi		Le dimanche	
Adultes	09h00 - 10h30 10h30 - 12h00	Réservé aux compétiteurs selon les disponibilités des encadrants	



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
M. Jean-Marc Debaene au 06 44 86 75 91

Imprimer par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

ANIMATION COLLECTIVE ICAUNAISE DE PERCENEIGE
ORGANISE
LE

VENDREDI 18 OCTOBRE 2025

CONCOURS DE BELOTE

À LA SALLE POLYVALENTE DE
VILLIERS -BONNEUX (PERCENEIGE)

REJOIGNEZ-NOUS DÈS 18H00,
DÉBUT DES PARTIES À 19H30

Par équipe formée en 5 parties, 10 euros par joueurs

Prix aux 3 Premières
équipes, lots pour tous.
Pot de l'amitié offert

Buvette et gâteaux
sur place.

Inscription obligatoire avant le
28 Septembre 2025 par:

Tel: 06.78.46.45.08

e-mail : acipperceneige89@gmail.com

Palements Carte bancaire, chèque ou espèces.

VIE ASSOCIATIVE

3^{ème} CONCERT DE FIN DE SAISON POUR LE CHŒUR TOURNE'SOL, VENDREDI 20 JUIN



C'est sous la direction de Sophie MABIALA guitariste et Cheffe de Chœur que les 30 choristes amateurs de l'Association Tourne'Sol ont donné de la voix pour leur concert de fin de saison. Ils ont interprété des variétés (Aznavour, Luis Mariano mais aussi des œuvres de Mozart et l'ouverture du Barbier de Séville). La cheffe de chœur, Sophie fournit l'accompagnement musical avec un dynamisme étonnant. En fin de concert plusieurs cadeaux lui ont été offerts en remerciements. Le public composé d'environ 150 personnes s'est montré tout à fait ravi de cette prestation.



CONCERT A SOGNES DIMANCHE 15 JUIN 2025



Le « Chœur d'Enfants de Drancy » dirigé par Sophie MABIALA s'est produit en concert le dimanche 15 juin dans l'Église de Sognes. Ce Chœur est composé d'enfants et d'adolescents âgés de 7 à 20 ans. Au programme, un bouquet de chansons variées et du jazz.

CONCERT A VERTILLY SAMEDI 5 JUILLET 2025



La chorale « L'Ouïe Fine » de La Louptière Thénard dirigée par Marie-Luce Savourat est venue en voisine et elle a présenté un programme éclectique allant de Vivaldi à Nougaro et Renaud en passant par Gabriel Fauré pour le plus grand plaisir du public.

VIE SCOLAIRE

Sortie scolaire des GS/CP/CE1.

Le matin nous avons eu une visite théâtralisée des pièces du château par un animateur.



L'après-midi nous avons participé à une activité land art dans le parc du château.

Nous avons ramassé : bouts de bois, feuilles, mousses, fleurs...

Nous avons réalisé un soleil puis une maison.

Ensuite nous avons rendu à la Nature ce qu'elle nous avait fourni.

Nous avons retiré nos chaussures pour nous balader pieds nus en connexion avec la Nature.

Et pour terminer cette belle journée nous avons réalisé un grand soleil humain en nous allongeant en cercle dans l'herbe.



VIE SCOLAIRE

Le Jeudi 5 juin, la classe de petits moyens est allée au château de la Motte Tilly pour participer à 2 activités :

Le matin, nous sommes devenus de « **petits artistes en herbe** »... Nous avons découvert tous les éléments que la nature peut nous proposer afin de fabriquer des œuvres d'art en forme de spirales !



L'après-midi, nous avons participé à « la visite contée du château ».

Nous avons visité les différentes pièces du château en écoutant un conte populaire spécifique au château. La visite a commencé dans la cuisine du château et s'est terminée dans les jardins.



VIE SCOLAIRE

DIMANCHE 15 JUIN LE PARC DE L'ÉCOLE S'EST PRÊTÉE AUX DIFFÉRENTS JEUX ORGANISÉS POUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE



C'est sous un ciel mitigé que s'est déroulée la kermesse de l'école. Les élèves de l'école ont eu le plaisir de montrer à leurs parents leurs talents de danseurs amateurs et d'artistes...



VIE SCOLAIRE



Les Institutrices ont obtenu un franc succès lorsqu'elles ont sorti leur trousse de maquillage pour les enfants qui n'attendaient que cela... Des livres ont été offerts aux élèves par la municipalité et par l'école. A midi, les familles ont partagé leur repas ... Puis les parties de pêche à la ligne et les ballons à éclater ont amusé petits et grands...avant que la pluie ne s'invite et abrège cette journée récréative...



VIE COMMUNALE



SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Les élèves
de l'école de
Musique de
la CCYN aux
manettes...



Sabrina Retoucheuse et Créatrice



Rose au stand de l'école

C'est sous un soleil de plomb, que s'est déroulée la fête de la musique samedi 21 juin. Les exposants recherchaient l'ombre afin de mettre leurs œuvres à l'abri du soleil. L'afflux de visiteurs s'est manifesté vers 17h au moment où le Parc du restaurant commençait à profiter de l'ombre de ses arbres. Un grand nombre de personnes ont participé au repas préparé et servi par Julien Meigne et son équipe. La joie, la bonne humeur et la musique qui ont été de mise toute la journée ont contribué au succès de cette manifestation.



Kevin Amy devant sa chaise
de massage Amma Assis...



Gaëtan menuisier

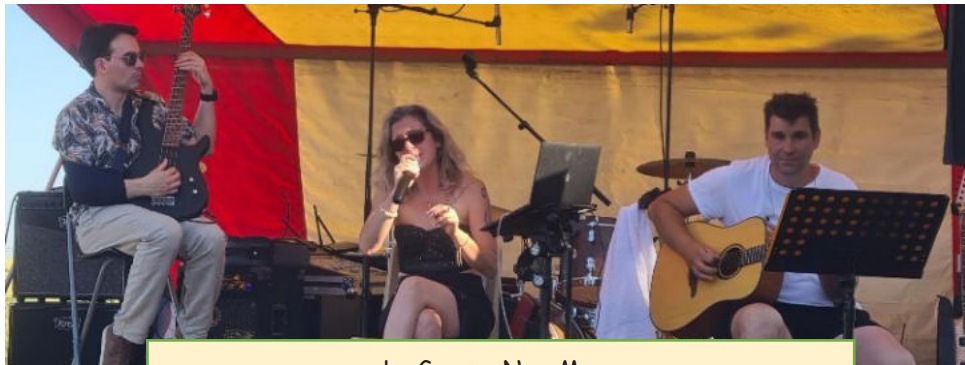


Véronique et Pierrette au profit de l'ACIP



Robert Turriot Apiculteur

VIE COMMUNALE



Le Groupe New Moon



Magalie produits Bien-Etre et massage



Vincent, élagueur grimpeur, abattage, débroussaillage...



Les Bonbons de Laeti



Annie et Christiane au profit des Joyeux Perceneigeois



L'intendance a été gérée de main de Maître par Julien, Gérant du Relais, et son équipe.

VIE ASSOCIATIVE



AVANT PREMIERE.....DE L'INEDIT AVEC L'BOUGE

Nouvelles activités, nouveaux horaires et nouveau Prof... L'Association L'BOUGE vous proposera à partir de septembre 2025 des nouveaux cours :



- De la **ZUMBA**, les mardis soir de 19h à 20h, une fois tous les 15 jours à compter du 09/09/2025,
 - De la **GYM DOUCE - RENFORCEMENT MUSCULAIRE**, les jeudis après-midi de 15h15 à 16h15 à compter du 04/09/2025.
- Ces deux cours seront donnés par Jean Louis GRANIE coach sportif et instructeur ZUMBA, diplômé d'état et expérimenté donnant déjà différents cours de Zumba dans le sénonais.

Et en PROJET : De la « **MARCHE DITE ACTIVE** » les lundis, encadré par Catherine. Les horaires sont encore à définir certainement début après-midi en hiver, printemps et automne, et plutôt en matinée ou soirée pendant les fortes chaleurs. La marche dite active est une base randonnée, ponctuée de temps d'arrêt pendant lesquels on pratique sur place des mouvements de renforcement musculaire adaptés aux pratiquants.



Nous prévoyons un circuit différent chaque lundi et notamment des circuits de découvertes dans notre joli canton. Pour pouvoir participer à ces activités, il suffit de devenir adhérent(es) de l'Association L'Bouge, puis être à jour des cotisations sportives de chaque discipline. Des informations sur ces cours vous seront distribuées en boîte aux lettres durant l'été.

Pour tous renseignements téléphoner au 06 15 68 33 16, laisser un message.

L' ACIP (Association d'Animation Collective Icaunaise de Perceneige)

a organisé son loto le 05 avril 2025 dans la salle polyvalente de Villiers Bonneux. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance où la joie et la bonne humeur étaient de mise pour les 80 personnes présentes...



Divers lots ont été remis aux gagnants sous forme de lots et de bons d'achat. Le super lot de 400 euros, en bon d'achat à Carrefour, a été gagné par une personne de Vertilly. Bravo à elle. L'ACIP rappelle qu'une fois par mois de 20h à minuit, une session cartes, belote, tarot, rami et jeux de société se déroule à l'ancienne mairie de Plessis du Mée. Pour tous renseignements veuillez prendre contact auprès de Lydie KLEIN au 06.70.0.69.43. Activités diverses : Mardi de 14 à 17h Peinture sur soie - Mercredi de 10 à 12h Randonnée - Jeudi de 14 à 17h Loisirs Créatifs. Vous pouvez prendre contact auprès de Véronique BIDOIS au 06.78.46.45.08.

VIE ASSOCIATIVE

12 ÉQUIPES SE SONT AFFRONTÉES SUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE DE PLESSIS DU MÉE

Samedi 21 juin, le concours de pétanque organisé par l'ALPP s'est déroulé dans la convivialité avec un esprit bien familial dans la cour de la cantine à plessis du Mée. Les 12 équipes qui s'affrontaient sur le terrain n'ont pas démeritées, et parmi les joueurs on notait la présence de Nolan champion de l'Aube Junior, qui a terminé 3^{ème}.



Les Gagnants :
Johan et Olivier



2èmes : Cyril et
Philippe



3èmes : Nolan
et Dylan



Prix féminin :
Angélique et
Christine

Cette journée s'est clôturée autour d'un barbecue et d'une dernière partie de pétanque, où les joueurs ont apprécié la fraîcheur du début de la nuit. L'ALPP compte réitérer ce concours, alors à vos agendas et rendez-vous en 2026.



LE PKL DE ST MAURICE AUX RICHES HOMMES
VOUS PROPOSE DE PARTICIPER A NOTRE

CHAMPIONNAT KARTING OUVERT A TOUS
UNE ANIMATION PAR MOIS
SUR DES KARTINGS 270CC 4 TEMPS
5 MINUTES D'ESSAIS CHRONOMÉTRÉS
PUIS 2 COURSES DE 8 MINUTES
ET UNE FINALE DE 14 MINUTES



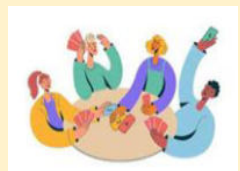
Réservations Obligatoires
07 78 81 66 09
erigual@free.fr

L'ASSOCIATION « LES JOYEUX PERCENEIGEIS »



Vous invite à participer aux diverses activités qu'ils proposent chaque Mardi dans la Salle des Associations au 14, rue des Troènes à Plessis du Mée. C'est un moment de partage et de convivialité entre membres.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Annie Varaldi au 06 60 49 99 32.



- 14 à 16h : Peinture sur soie, crochet, peinture diamant, peinture sur pots etc...
- 16h à 18h jeux de société divers, Belote, Rami,

Le village de SOGNES, une communauté éprouvée.

« Dans les couches molles de l'oubli, au milieu de ces morts qui n'existent plus ...
Rallumer la flamme de vie. Frotter entre elles les pierres du silence. »

Claude DUNETON, écrivain

Cette chronique débute avec la description du village de SOGNES avant 1914, introduction au prochain volet qui portera sur la famille SIMON.

Pour cela je vais m'appuyer sur le recensement de 1911 (le dernier avant la guerre).

SOGNES est une commune essentiellement agricole composée de 73 maisons, de 78 familles totalisant une population de 215 habitants.



« La Grande rue » de SOGNES, pleine de vie

Cette population, bien équilibrée, se répartit en 108 femmes et filles et 107 hommes et garçons.

J'ai isolé les hommes nés entre 1870 et 1900 c'est-à-dire ceux qui auront 45 ans en 1914 et qui, potentiellement, sont mobilisables (mais rarement en zone de combat), et les plus jeunes qui n'auront 18 ans qu'en 1918 (ils devanceront l'appel en s'engageant volontairement).

Nous arrivons ainsi à 44 hommes susceptibles d'avoir participé au conflit. Ce chiffre est théorique car il est probable que sur le nombre, certains échappèrent à la guerre pour des raisons médicales.

Une étude statistique indique que 91% d'une classe d'âge était jugée apte en 1914.

Si nous appliquons ce pourcentage aux 44 hommes de SOGNES, nous pouvons considérer que le chiffre de 40 hommes mobilisés est réaliste.

Ils n'auront pas le même parcours.

Les plus âgés seront souvent affectés à l'arrière du front et, quelques fois, démobilisés à partir de 1915.

Les plus jeunes ne partiront que plus tard.

L'espérance de vie dépendait de deux facteurs.

- La durée d'exposition aux combats

Les mobilisés de 1917-1918 eurent 3 fois moins de tués que ceux mobilisés de 1914.

- L'arme dans laquelle le soldat se voyait affecté. Dans L'infanterie, la mortalité est massive, l'artillerie, le génie sont des affectations un peu moins dangereuses.

Des 40 hommes mobilisés, SOGNES n'en reverra que 28.

Les 12 soldats qui n'en reviendront pas étaient tous dans l'infanterie.

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, chaque année, nous sommes quelques-uns présents devant nos Monuments de PERCENEIGE. Ils se ressemblent tous un peu. Sur tous, une dizaine de noms est gravée. Nous les égrainons, ponctuant chacun d'un « Mort Pour La France ».

Douze : une courte liste, semble-t-il, en comparaison des villes ou bourgades plus peuplées.

Mais ces quelques noms symbolisent l'anéantissement de la force vive de nos villages.

Ne perdons pas de vue qu'à ces 12 disparus, il convient d'ajouter le nombre de grands mutilés, de pères de mères, de grands parents, d'épouses, de fiancées, d'enfants désespérés, de cousins, amis, voisins affligés.

Voici une longue introduction à l'article suivant sur les trois frères SIMON de SOGNES.

Terminons ce volet sur cette carte postale de SOGNES de 1909 où rien ne présageait de la suite.



Carte postale de SOGNES de 1909

Frédéric FAURE

acg191419@gmail.com

Tél : 06.20.58.39.15



La fratrie SIMON de SOGNES. Une famille éprouvée.

Nul ne sait ce qu'est la guerre, s'il n'y a son fils.

Joseph DE MAISTRE

(Homme politique, philosophe et écrivain. 1753 -1821)

Adrien Léon SIMON est né le 6 mars 1866 à Fontaine-Mâcon dans l'Aube.

Le 4 février 1888, il épouse, à SOGNES, **Irma Estelle DENIS** native du village.

Ils ont déjà une petite fille **Estelle Henriette** née l'année précédente, vite rejointe avec l'arrivée d'**Henri Léon** en décembre 1888.

En 1890, c'est **Georges Maurice** qui pointe son nez, suivi de **Paula Léa** en 1896, et pour finir, de **Paulin Gabriel** en 1898.

C'est une belle et grande famille en cette fin de siècle!

Le recensement de la population de 1911 précise que le père est berger. La mère est ménagère ce qui signifie qu'elle ne s'occupe pas *que* de son ménage, son quotidien est très certainement excessivement chargé.

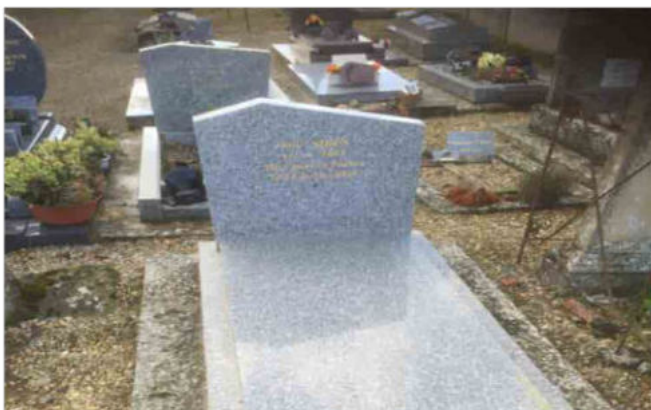
Voici le destin de cette famille durant la première Guerre Mondiale ;

Estelle Henriette épouse en mars 1908 René Octave BLANCHON. Il est mobilisé mais sera exempté.

Cependant deux de ses beaux-frères de GRANGE LE BOCAGE périssent dans la MEUSE, Antonin en décembre 1914 et Paul en février 1916.

Henri Léon, devenu berger, comme son père, épouse Henriette BOUDARD le 9 août 1913.

Il est mobilisé en août 1914 et sera tué dans la SOMME en juillet 1915.



Henri Léon - cimetière de SOGNES

Georges Maurice part faire son régiment en 1911, il est libéré en novembre 1913. Rappelé au début de la guerre, il est grièvement blessé par balle au bras et souffre d'une paralysie partielle de celui-ci. Une tuberculose pulmonaire s'ajoute à cela et il décède à l'hôpital de TONNERRE en février 1917.



Georges Maurice SIMON – Cimetière de SOGNES

Paula Léa épouse Charlot Louis LAFOLIE en 1920. Il est natif de Saint MAURICE AUX RICHES HOMMES.

C'est un survivant de la Grande Guerre pour laquelle il s'était engagé à 18 ans dès 1914, il survécut à 4 ans de combats dans l'infanterie. Son engagement est résilié en juin 1919 pour indiscipline.

(Il est probable qu'il devait commencer à en avoir marre, et devait souhaiter préparer son prochain mariage).

Enfin, le petit dernier **Paulin Gabriel** est mobilisé en avril 1917, deux mois après la mort de son frère Georges. Il est affecté dans l'artillerie jusqu'en mai 1920 (l'armée n'ayant pas perdu de vue que le service militaire était passé à 3 ans !)

Il est facile de deviner l'angoisse d'Irma, la maman, de voir partir son petit dernier et seul survivant de ses trois garçons.

Il décèdera jeune en 1934 à 36 ans.

IRMA la maman meurt l'année suivante juste après le dernier de ses trois garçons.

Ce court regard porté sur cette famille est une fidèle illustration de l'impact considérable de ce conflit sur nos villages.

Frédéric FAURE

acg191419@gmail.com

Tél : 06.20.58.39.15

<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



Magazine – HISTOIRE SINGULIÈRE des NOURRICES du MORVAN...

L'histoire que je vais vous raconter se situe vers 1850. Le Morvan est en ce temps-là, une région pratiquement inaccessible. On pourrait presque prétendre que si vous n'êtes pas lié d'amitié avec un bosquet de sapins, ou un champ de fougères, vous avez peu de chances de vous faire des relations dans ce coin perdu. Ici et là subsistent quelques hameaux isolés reliés par des chemins quasiment impraticables. Ne parlons pas de la traversée hivernale ou plus rien ne bouge. L'endroit étant paralysé par un froid extrême, et enterré sous d'importantes couches de neige. Nous frôlons dans cette période précise une vie quasiment végétative. La vie des gens du cru est relativement simple. En vérité c'est celle des campagnes profondes qui a inspiré beaucoup d'écrivains. Il leur suffisait de posséder le talent de l'alliage des mots, car pour ce qui est des thèmes, ils avaient juste à observer autour d'eux, pour dénicher des sujets de roman, tant la vie des personnes simples et miséreuses qui les entourait se posait en réservoir d'histoires romanesques.



Parmi ces malheureux de la société, il existait un bon nombre de pauvres filles essayant de vivre, (que dis-je, de « survivre ») qui, après avoir mis un enfant au monde, acceptaient de prendre la route de la capitale, pour aller vendre chez de riches bourgeoises parisiennes, un bien personnel qui leur était précieux : leur propre lait maternel. Cette décision n'était pas prise au hasard, car pour ce faire, tout un système était mis en place par des personnages qu'on appelait « les Racoleurs ». Il s'agissait là de potentiels profiteurs qui vivaient du trafic de nourrices, à longueur d'année. Ce système fort rentable leur permettait de régner dans leur région avec aisance. Leur mission principale consistait à battre la campagne profonde, à la recherche de femmes qui allaient accoucher, ou qui venaient de mettre un enfant au monde. La démarche employée se trouvait fort bien rodée. Dans un premier temps ils étaient de connivence avec des accoucheuses « officielles ou pas » ... qui les informaient sur les naissances, ou sur celles à venir. Ils travaillaient ensuite en collaboration avec des recruteurs parisiens, dont la mission était de fournir les adresses de riches

parisiennes venant de mettre un enfant au monde. Pour des raisons diverses, médicales ou autres, ces femmes ne voulaient, ou ne pouvaient, allaiter leur nouveau-né. Par exemple parmi ces riches bourgeoises il y en avait qui étaient persuadées, qu'en allaitant pendant plusieurs mois leur enfant, elles finiraient par être déformées. Je vous rappelle que nous sommes en 1850, et qu'à cette époque, quelques croyances ont la « peau » dure. C'est ainsi que sévissait en permanence un vaste « marché », permettant à toutes ces jeunes campagnardes de venir prendre le relais de ces mères défaillantes de la capitale. Chaque intervenant se remplissait les poches au passage... Le racoleur local rémunérait les accoucheuses, sa propre prestation se trouvait rémunérée par le recruteur parisien, qui à son tour, se faisait grassement payer par les mères demanderesses, auxquelles il fournissait une nourrice arrivant tout droit du Morvan. Ce marché aux rouages bien huilés, était relativement juteux, en particulier pour les organisateurs !



Amélie avait 18 ans. Elle avait été malheureusement abusée par son employeur, chez qui elle occupait une « place de bonne à tout faire ». De cette catastrophe était né un petit garçon. Sa mère avait vu d'un très mauvais œil l'arrivée dans le foyer de cette bouche supplémentaire à nourrir. Le père, quant à lui avait très mal pris la chose et était rentré dans une violente colère qui ne le quittait plus. Il déclara à sa fille qu'avec la naissance de ce bâtard, elle devenait à jamais une fille perdue ! Il lui avait donc fermement conseillé de prendre en mains son problème, et de « débarrasser le plancher » du foyer familial. En apparence peu lui importait de jeter à la rue sa propre fille et son petit-fils. Pour lui, dès l'instant où celle-ci quittait les lieux, l'honneur de la famille était sauf ! Naturellement l'histoire de cette malheureuse n'échappa pas à son accoucheuse qui en informa un racoleur, et le processus habituel se mit en route. Notre Amélie, mise à la porte, n'ayant guère le choix, finit à contre cœur par accepter la proposition. Toutefois, dans un premier temps, il lui fallut rechercher une solution pour mettre en garde son propre enfant. On lui indiqua l'adresse d'un couple nourricier qui élevait des enfants.

Au premier abord, celui-ci ne lui inspirait pas une énorme confiance. Ces personnes qui se qualifiaient elles mêmes de braves gens, ne comptaient pas moins de 17 enfants en garde. La plupart d'entre eux fixait Amélie bizarrement avec la « chandelle » accrochée au nez... Pourtant ils paraissaient tous en bonne santé. Cependant le racoleur pressait Amélie de prendre une décision, lui expliquant que si elle ne le faisait pas rapidement, une autre allait prendre sa place, et qu'ensuite ce serait trop tard. C'est donc dans ce contexte, qu'elle décida d'accepter ce poste de nourrice à Paris. Au passage, le couple nourricier, commença par la dépouiller de ses quelques économies, avant de prendre son bébé en charge. C'est dans ces conditions qu'elle prit le chemin de la capitale, avec le cœur chargé de questions ! Quel étrange paradoxe se disait-elle, d'être obligée d'abandonner son propre enfant à des étrangers, pour partir allaiter un autre enfant qu'on ne connaît pas. En clair, c'était pour elle un véritable crève-cœur. Dans son malheur elle eut toutefois la bonne surprise d'être bien accueillie dans cette famille, où elle allait devoir passer plusieurs mois. Entre autres choses, elle s'y trouva de suite bien traitée. En vérité, si ses employeurs émettaient à son attention autant d'égards, c'était surtout pour



prendre soin de la source de lait qui alimentait leur nouveau-né. Elle se trouva également rassurée par le montant des gages qu'elle percevait, (jamais elle n'avait gagné autant d'argent). Pour ce qui était de son « pays » d'origine, les nouvelles concernant son petit étaient très brèves, et se faisaient plutôt rares. Le couple qui gardait son enfant se montrait fort peu disert. Après dix-huit mois passés à alimenter leur bébé, qui profitait à vue d'œil, ses patrons lui firent comprendre que sa mission était terminée. C'est donc le baume au cœur qu'elle reprit la direction du Morvan, heureuse à l'idée de revoir son petit, et serrant sur sa poitrine une bourse bien garnie. Tout allait pour le mieux, elle allait pouvoir envisager un avenir plus confortable. Le couple nourricier parut très surpris de la voir débarquer chez eux, sans même les avoir avertis de sa venue. N'apercevant pas son enfant au sein de la « nichée », elle demanda avec insistance où il se trouvait. Ils la regardèrent tous deux sans prononcer une parole, l'ambiance était tendue. Il y eut un laps de temps où l'on aurait pu entendre une mouche voler. Finalement la femme

se décida à ouvrir la bouche en s'adressant à son mari : - dis-lui toi, Auguste ! Le dénommé Auguste se retourna vers Amélie : - Mademoiselle, il faut nous croire on a vraiment fait tout ce que l'on a pu, mais vous savez, votre petit il était très fragile ! Du coup, il est mort l'hiver dernier. Mais franchement je vous le répète, je vous jure que l'on n'a rien pu faire. Amélie eut un cri déchirant, puis elle s'écroula en larmes sur la chaise que lui tendait Auguste : - mais pourquoi vous ne m'avez pas prévenue lança t'elle, dans une sorte de hurlement ! La femme du couple avait retrouvé un peu



d'assurance : - vous savez mademoiselle, cela n'aurait pas servi à grand-chose ! En revanche, le couple avait

continué d'encaisser régulièrement les règlements qu'elle leur faisait parvenir chaque mois. Dans son désespoir elle leur fit remarquer la chose, et c'est Auguste qui lui répondit sans se démonter : - mais Mademoiselle, il a fallu payer l'enterrement, et je peux vous dire que ces choses-là coûtent excessivement cher ! C'est ainsi qu'elle découvrit, en plus de la douleur d'avoir perdu son enfant, l'horrible vénalité de ce couple abominable. Que pouvait-elle faire, aller se plaindre aux gendarmes ? Une fille mère n'avait pas la plus petite chance d'obtenir gain de cause. Qui plus est, ce couple nourricier jouissait d'une excellente réputation.

Pour vous dire la vérité, l'histoire d'Amélie, je l'ai purement imaginée d'après divers documents que j'ai lu sur la vie de l'endroit à cette époque. Pour autant, je peux prétendre que des « Amélie » dont j'ai inventé l'histoire, il y en a eu à ce moment-là et dans ce lieu, des centaines ! Il faut également savoir que vers 1850, en France, et selon les régions, le nombre de nourrissons qui n'atteignait pas un an de vie, oscillait entre 25 et 50 pour cent. Pour terminer je vous recommande vivement lors d'une promenade bourguignonne, d'aller visiter le Musée des nourrices dans le petit village d'Aligny en Morvan, près du lac des Settons. Vous y trouverez des livres, vous pourrez y regarder un film retraçant la vie difficile des habitants du Morvan de cette époque. Une expérience passionnante et enrichissante en informations diverses sur l'histoire locale.

Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr

RECETTES aux SAVEURS du SUD

PISSALADIÈRE

Ingrédients pour 4 personnes



- 500 G de pâte à pain ou à pizza,
- 800 G d'oignons,
- 6 CS d'huile d'olive,
- une douzaine d'anchois à l'huile
- 50 G d'olives noires

Éplucher et couper les oignons en fines rondelles. Dans une sauteuse faire chauffer 4 cuillerées d'huile d'olive et y faire revenir à feu doux les oignons pendant 15 mn en les remuant de temps en temps. Huiler la plaque du four et y étaler directement la pâte en la faisant remonter légèrement sur les bords.

Préchauffer le four à 220°C. Étaler les oignons sur la pâte, répartir harmonieusement les anchois et les olives. Cuire 20 minutes.

Se déguste de préférence froid.

RATATOUILLE

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 aubergine,
- 1 poivron rouge,
- 1 poivron vert,
- 3 courgettes,
- 6 tomates,
- 2 oignons, 2 gousses d'ail,
- 15 cl d'huile d'olive, sel et poivre.



Rincer les légumes. Éplucher l'aubergine et la couper en dés. Couper les poivrons en lanières après avoir ôté les graines. Éplucher à moitié les courgettes et les couper en petits morceaux. Éplucher les oignons et les émincer. Dans une cocotte faire revenir les oignons dans 10 cl d'huile d'olive. Lorsqu'ils sont

transparents, ajouter les aubergines, les courgettes et les poivrons. Mélanger, saler, poivrer, verser le reste d'huile d'olive. Couper les tomates en quartiers et les poser sur les légumes. Cuire à couvert 50 minutes environ. Ce plat se déguste aussi bien chaud que froid. Vous pouvez y ajouter quelques olives noires en fin de cuisson si vous le souhaitez.

TARTE AU CITRON

Ingrédients pour 6 personnes

Préparation : 1 h, Cuisson 30 mn.

- 250 g de farine
- 140 g de sucre en poudre,
- 5 œufs
- 190 g de beurre,
- 4 gros citrons à peau fine,
- 1 CS d'eau de fleur d'oranger.

Préparer une pâte sablée avec la farine tamisée dans une terrine,

60 g de sucre, 2 œufs, et 130 g de beurre ramolli en parcelles. Mettre la pâte en boule et laisser reposer au frais pendant 1 heure. Coupez les

citrons en rondelles, retirez les pépins, hachez les rondelles (peau en pulpe) au mixeur, Faites fondre le reste du beurre. Mélangez le reste du sucre et les 3 œufs restant dans un saladier, ajoutez la purée de citron, le beurre fondu et l'eau de fleur d'oranger. Mélangez. Abaissez la pâte pour en garnir un moule à tarte. Versez la préparation au citron dessus et faites cuire au four à 180°C pendant 30 mn.



JEUX JEUX JEUX

L'agriculture

Elle occupe environ la moitié de la surface de la France métropolitaine.



Blé	Maïs
Sorgho	Millet
Orge	Seigle
Avoine	Epeautre
Quinoa	Triticale
Sarrasin	Betterave
Œillette	Moutarde
Fève	Colza
Chanvre	Tournesol
Pois	Luzerne
Lentille	Soja
Trèfle	Lin



Sudoku musical

Rappel : un symbole musical par ligne, par colonne et par carré.



Solutions des jeux précédents

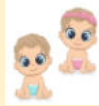
Ç F B D V U C S D E X O K T U L I P E O
 N R O C R O I J Z Y H M Y O S O T I S O
 A A I L O N G A M D J C I X L N Q O E K
 N P E R C E N E I G E Z N W I Ç Q F A Y
 E Z E V B A R S U P U A H E A S I V K X
 M X E P P Z I H R T I S I W V R H K B O
 O B S O J J X S O J U P Y H A R C J C D
 N J S I J B C T S D Ç U W D T Ç E H X O
 E N I S L S E P D A O O J A H Y P P R B
 M U C D K M S R R Q M D E P E N S E E G
 B Z R E E I F R G I S A E H V Y T R N J
 E S A S K V Z Ç D E M G C N Q X J V O H
 U B N E D I K D Q C C N E E E D Z W P N F
 V L B N F R C Y H Q X I V S E R G D C Y
 D E T T E R E U Q A P T E E C A O T U O
 M U F E L D H W S F E T C H R Q G N L A
 N E I U E N Ç S D M M V J B I E I A E Q
 H T Y R Z E S I T Y C A I S G C B H A Ç
 R N S U C O R C U T K J A C I N T H E R
 R S F J I Q E D L C L U M J R Ç Q K P L



INFO UTILES

Ils et Elles sont nés(es) :

-



Ils nous ont quittés :

- Paulette MARTINET épouse COGERINO
25/01/1931 - 26/02/2025
- Rolande JACQUEMARD épouse BOURGOIN
06/03/1930 - 12/04/2025 de Plessis du Mée-
- Philippe LE MESCAM 22/05/1962 - 17/04/2025
de Grange le Bocage,
- Rose LORENZETTI épouse HERMAND 19/12/1931 -
19/06/2025 de Villiers Bonneux.



Ils se sont unis...Tous nos vœux de Bonheur,
- Le 21/06/2025 Alwine TRAPANI et Frédéric DANTEC de SOGNES.

MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 03
Thorigny 03 86 88 43 61
Trainel 03 25 39 16 29



Cabinet des Infirmières de Perceneige :

S. LAMARRE, S. CAIGNOL, D. JAMET, Le Fruitier : 5, Rte de
Sens - Thorigny/O - Téléphone : 03 86 88 90 18

Cabinet de kinésithérapie

06 70 68 91 43 au 5, rue de l'Aubépine à Plessis du Mée

Les AGENCES COMMUNALES de la POSTE

**Perceneige : Mardi, Mercredi Jeudi, Vendredi de
15h30 à 18h30 et Samedi de 9 h à 12 h.**

**Sergines : Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi au Samedi de 9h à 12h,
Thorigny sur Oreuse : Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à
16h30,**



Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi

Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29

- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30
- du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30
- Samedi 9 h à 12 h 30

Trainel : 03 25 39 11 04

- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à
19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi.



Numéros Utiles

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17 Urgences 112
Hôpital de Sens 03 86 86 15 15
Clinique de Sens 03 86 95 86 86
Epicerie Solidaire 03 58 45 46 75



- Votre bulle zen & tonic
- Amma sur chaise
+ solutions naturelles
Kevin AMY à Sognes
Tel : 06 72 52 61 82



FRANCE SERVICES à la Mairie de PERCENEIGE

le 3^{ème} mardi matin de Janvier, Mars, Avril, Juin, Juillet,
Septembre, Octobre, Décembre 2024 sur RENDEZ-VOUS
Uniquement Tel au 06 83 13 07 98 ou 09 64 46 09 34.

Antenne de Sergines : Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Mardi de 13 h 30 à 18 h, Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h de 13h30 à
17 h et Samedi de 9 h à 12 h.



Pédicure - Podologue

Jessy PIAZZA
D.E. à domicile
Tel : 06 12 73 90 27



ASSISTANTES MATERNELLES à PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas - Plessis du Mée - 06 17 46 37 41
- Christine PERET 1 rue Tamaris - Plessis du Mée - 06 83 43 08 31
- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls - Grange le Bocage - 06 10 15 39 36
- Rachel RICHARD 13 rue Glycines-Villiers Bonneux - 06 52 57 35 65



Les Déchetteries



Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin) 03 86 67 21 46 - Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Déchetterie de Bray sur Seine Tel 01 64 00 26 45 - Horaires du 1^{er} Avril au 30 Septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9H - 12H	9H - 12H30	FERMÉ	9H - 12H30	8H30 à 17H20
14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	FERMÉ	14H - 17H	